

COMPTE-RENDU
REUNION DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL LIGUE
Samedi 17 janvier 2026 en Visioconférence

Les élu.e.s présent.e.s :

BUDON Grégory
CROS Frédéric
DEGRENGY Rodolphe - DE PARIS Sébastien - DETRUIT Damien
FAUVE Jacques
HERBETTE Fabrice - HURST Thierry
LEMIERE David – LOUVEAU Hugues
MARTIN-DOUYAT Michel
ROUSSEAU Benoît
TOP Sabine

Les élus absents excusés :

AMIOT Virgile (médecin)

Les Président.e.s des Comités Départementaux présent.e.s :

BARBERON Fabien (CD 45)
BARON DEL AMO Jean-Baptiste (CD 28)
HOUDEBERT Isabelle (CD 41)
JARAUD Francis (CD 37)

Les salarié.e.s présent.e.s :

BOULLIER Sophie

Quorum : 17 membres présents sur 18.
La réunion peut se dérouler.

Secrétaire de séance : Sophie BOULLIER

- **Préambule**

Michel MARTIN-DOUYAT ouvre la séance.

C'est la première réunion de ce début d'année 2026.

- Le nombre de licences enregistrées jusqu'à mi-janvier est équivalent à N-1.

Un rappel est fait de ne pas oublier d'enregistrer les licences événementielles qui comptent en partie.

- Une convention entre la Ligue et FORMASAT est en cours de signature.
- Le projet Volley Assis "sur le sol des bleus" avance bien, et la Ligue a perçu une subvention de l'ANS pour ce projet. Un stage de l'équipe de France de Volley Assis se déroulera à Blois du 18 au 21 mars prochain.
- Le 8ème RASSEMBLEMENT DES CLUBS aura lieu le samedi 31 janvier à Blois.
- Le partenariat entre la société ALLSPONSORED et la Ligue est une réussite. Des clubs de la Ligue et des clubs d'autres Ligues ont profité de cette opportunité d'achat de ballons à un prix réduit.

- **Compte-rendu du CDR du 15 novembre 2025**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Vous le retrouverez sur le site internet via le lien :

https://liguevolleycentre.fr/la-ligue/#documents_administratifs

- **La Commission Régionale Financière**

Il est proposé qu'Arnaud BEAUVIER fasse partie de la commission régionale financière.

Résultat du vote : POUR à l'unanimité.

- **Volleyball Nations League (VNL 2026)**

La VNL fait son retour à Orléans du 24 au 28 juin prochain. Officiellement, la Ligue ne peut pas communiquer car la FIVB n'a pas donné encore son accord. Néanmoins, la Ligue commence déjà à travailler sur cet événement.

- **PSF (Projet Sportif Fédéral)**

La participation à la réunion d'information du PSF, organisée par la Ligue, est obligatoire pour les clubs candidatant pour le PSF.

Les dossiers non conformes des clubs absents aux réunions d'information seront rejetés. Il est demandé aux Président(e)s de Comité de bien vouloir relayer cette précision auprès des clubs.

Il est à noter que la Ligue sera présente pour accompagner les clubs qui le demanderont.

Les premières informations doivent arriver début février.

Il est rappelé que les clubs doivent transmettre un **rapport d'action sur le PSF précédent** pour être éligible pour la prochaine session.

- **Volontaires du Service Civique (VSC)**

Pour les clubs qui accueillent un VSC, il est rappelé que deux formations sont obligatoires : le PSC1 et la formation citoyenne et civique.

Pour le suivi, ces documents doivent être transmis au secrétariat de la Ligue, ainsi que le dossier de la personne en fin de saison pour pouvoir prétendre à un remboursement de 800 euros par la Ligue **si tout est conforme. Il est aussi demandé aux Président(e)s de Comité de bien vouloir relayer cette information**

Les Interdépartementaux - 3ème et dernière journée.

Le CD 28 n'a pas de club qui peut recevoir la rencontre du 22 mars prochain. De ce fait, le CD 45 se propose mais il est à ce jour également dans l'impasse.

Un appel est fait pour qu'un club du Loiret puisse accueillir la troisième journée des "INTERDEP" qui récompensera les équipes vainqueurs pour participer aux Volleyades M13 du 23 au 25 mai dans le Grand Est.

- **Validation des vœux des clubs**

4 clubs ont fait une proposition de vœux pour l'AG Fédérale 2026.

Le Comité Directeur régional de Ligue doit les étudier et donner son avis sur le site fédéral.

- 3 clubs (ECO - CJF - USO) ont émis le même vœu :

Créer une licence à prix réduit pour les nouveaux joueurs-ses rejoignant un club à la mi-saison.

Ce vœu est motivé par le fait de pouvoir attirer des licenciés en plus avec une cotisation moindre.

Résultat du vote : Avis favorable (à l'unanimité.)

- Le club du C'Chartres Volley émet le vœu concernant le France Beach Volley Séries et le nombre d'équipes sur un Série 3.

Réduire le nombre minimum d'équipes, pour les tournois de Série 3, de 8 à 6 équipes.

Ce vœu est motivé par le fait d'éviter des annulations de tournoi dû au faible nombre d'équipes inscrites ; ce qui freine le développement et la fidélisation des joueurs-ses.

Résultat du vote : Avis favorable (à l'unanimité.)

- Le club du C'Chartres Volley émet le vœu d'autoriser des joueurs à jouer sous contrat PRO en N2.

Ce vœu est motivé pour permettre aux clubs de commencer à se professionnaliser, en intégrant dès la N2, des joueurs sous contrat PRO et donc de mieux se préparer en cas de montée au niveau supérieur. Et dans l'autre sens, cela permettrait de sécuriser les clubs qui descendent d'Élite en N2 en pouvant conserver une partie de leurs joueurs-ses sous contrat PRO.

Résultat du vote : Avis favorable (à l'unanimité.)

- **La Commission Régionale Beach (CRB).**

Afin de proposer un championnat régional de Beach en fin de saison, la commission propose d'investir dans un outil de gestion qui sera établi par un prestataire extérieur. Le coût de cet outil est de 1500 euros à la mise en place, puis environ 200 euros par saison.

Actuellement, il existe au niveau national le BVS (Beach Volley System) pour les tournois de Beach mais pour la catégorie M18 et senior. L'outil n'est pas utilisable en l'état pour un championnat régional comprenant des catégories jeunes.

Le Bureau Exécutif de Ligue a validé favorablement cette demande lors d'une réunion sur le sujet. Le Comité Directeur a échangé longuement sur ce projet défendu par la commission Beach. Au final la proposition est validée

Résultat du vote :
Abstention 3

POUR 14

La CRB va maintenant établir le cahier des charges avec d'autres membres du Comité Directeur qu'elle soumettra au prestataire.

- **La Commission Sportive Régionale (CSR)**

- Un courrier aux Comités Départementaux va être envoyé pour la Coupe de France M11, phase régionale, qui aura lieu le dimanche 29 mars.
- La CSR va envoyer un sondage aux équipes du championnat senior R1 et R2 pour ajouter des rencontres amicales après le championnat officiel qui termine fin mars.
- Une réunion de la commission aura lieu courant Février pour préparer la saison prochaine.

- **La Commission Régionale d'Arbitrage (CRA)**

Elle s'est réunie en semaine 3 pour faire le point à mi-saison et faire face aux difficultés de désignations suite à l'ajout de la deuxième phase du championnat M18.

Pour la phase "retour" des championnats régionaux, une communication a été faite aux clubs sur le devoir du Marqueur qui doit être dorénavant formé puis validé pour officier (leur licence doit mentionner le **M** de marqueur).

En décembre, la CRA a dispensé 2 formations pour les marqueurs en visioconférence.

Une formation d'arbitre Beach doit avoir lieu fin février, début mars.

- **Liaison Clubs-Comités-Ligue / Ligue-Comités-Clubs**

Le Président ouvre une discussion pour améliorer la communication entre les Clubs, les Comités Départementaux et la Ligue. Certains Clubs ont en effet demandé plus de transparence sur le rôle des salariés, sur l'état des finances, sur les actions menées par la Ligue.

Hormis les deux assemblées générales par saison, la communication est peu fréquente et insuffisamment ciblée.

De ces constats, le CDR lancera entre autres actions à l'étude, une newsletter et publiera sur son site les rôles des salariés afin de répondre aux attentes des clubs sur la compréhension du fonctionnement de la Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

HERBETTE Fabrice
Secrétaire Général



Michel MARTIN-DOUYAT
Président

